

https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2017/04/29/La-carte-grise-de-collection-te-sauve-la-vie_464078

"La carte grise de collection te sauve la vie"



Jacques Cosserat est le président de la 4C et aussi le délégué régional de la FFVE.

Le président du Créole Classic Car Club, Jacques Cosserat, est le délégué régional de la fédération française de véhicules d'époque (FFVE). Il gère ainsi les demandes de carte grise de collection.

Dans quelles conditions un propriétaire peut demander une carte grise de collection ?

N'importe quelle voiture de plus de trente ans peut en demander une, mais elle n'est pas obligatoire. On peut conserver la carte grise classique. En revanche, si vous habitez Paris, si vous souhaitez utiliser votre voiture le week-end, il vous est obligatoire d'avoir un tel document.

Quels en sont les avantages et/ou les inconvénients ?

Il y a des avantages. Par exemple, le propriétaire effectue son contrôle technique tous les cinq ans au lieu de deux. Officiellement, une carte grise de collection permet d'avoir les plaques noires à l'ancienne. En revanche, quand une voiture est en carte grise de collection, elle ne peut plus revenir en carte grise normale. Le gros avantage de cette carte est de légitimer l'existence de certaines voitures.

C'est-à-dire ?

La carte grise existe surtout pour les personnes qui récupèrent des épaves ou des voitures de famille dont les papiers ont disparu, une personne qui importe une voiture des États-Unis et qui n'a pas les papiers adéquats ! C'est le seul moyen de remettre une voiture officiellement sur la route et d'obtenir une carte grise. Pour retrouver une légitimité, la carte grise de collection va s'imposer. C'est le même prix qu'une autre.

Et la voiture a plus de valeur ?

Ça ne change rien à la valeur de la voiture. Avant, un détenteur de la carte grise collection était limité à un certain territoire. S'il voulait aller se balader, il devait remplir un carnet de route demandé à la préfecture. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il peut aller partout. À La Réunion, ça ne change pas grand-chose.



Et à La Réunion, les détenteurs de carte grise de collection sont nombreux ?

Dans le club, un adhérent sur deux a opté pour la carte grise de collection. En revanche, étant délégué régional de la FFVE, j'ai beaucoup de demandes de Réunionnais sur des vieilles voitures ou motos récupérées. Il y a aussi ce qu'on appelle les "sorties de grange" qui n'ont plus de papier, plus d'historique. Je constitue alors les dossiers que je transmets à la FFVE qui se charge de régulariser la situation. Une fois le véhicule restauré, cette carte grise de collection te sauve la vie.

